



PRÉSENTIEL



CERTIFIANT

# AIPR - Opérateurs

## MODULE THÉORIQUE NIVEAU ENCADRANT

Rôle, mission et responsabilités de son niveau

Principaux types de réseaux souterrains et aériens

Risques afférents aux réseaux :

- Selon les caractéristiques des énergies
- Liés aux atteintes aux réseaux existants

Utilisation des moyens de protection collective et individuelle

Compréhension et respect :

- De son environnement
- Des marquages-piquetages
- Des signes avertisseurs et indicateurs
- Des moyens de repérage
- Du terrain

Identification des situations dangereuses ou inattendues

Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée

Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants

Recommandations en cas d'incident ou d'accident

Règle des « Quatre A »

## MODULE PRATIQUE

Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail

Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur

Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

## Référents pédagogiques

Nos intervenants sont des spécialistes du domaine visé et sont sélectionnés selon un processus de qualification très rigoureux permettant d'évaluer notamment : leur expertise technique, leur expérience professionnelle, leurs compétences pédagogiques et leur capacité d'animation,...

## CHOIX DE MODALITE DE FORMATION

Présentiel : Inter (dans nos centres ou chez nos partenaires), Intra (dans nos centres ou chez le client)

**Tarif Intra : à nous consulter**

## OBJECTIFS

Identifier les risques en temps réel lors des interventions à proximité des réseaux, et de mettre en œuvre les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## PUBLIC

Conducteurs d'engins et suiveurs d'engins travaillant sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés)

Toute personne, même non conducteur ou suiveur, devant assurer des travaux urgents sur ou à proximité de ces réseaux (nécessités par des raisons de sécurité, par la continuité d'un service public, etc.)

L'AIPR est l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux. Elle est obligatoire au 01/01/18 pour une ou plusieurs personnes par équipe sur le chantier, et en particulier pour les conducteurs d'engins, dans le BTP ou les secteurs connexes

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support de cours, Installations et zones de marquages-piquetages représentatives de tous les types de réseaux

## ÉVALUATION

Évaluation des compétences

QCM en ligne

## Évaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction

Synthèse fin de stage du formateur

## VALIDATION

Attestation de fin de formation

Attestation de présence

## MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Le contrôle de l'exécution de la formation est assuré par le formateur

## DATES

Cf planning